

Cette notice s'adresse à vous, PROFESSIONNEL DU TRANSPORT ET DE LA ROUTE.

Elle vous rappelle les préconisations essentielles d'utilisation et d'entretien, pour des conditions optimales d'exploitation et de sécurité.

La présente notice décrit les conditions normales d'utilisation. Si vous souhaitez obtenir des explications complémentaires sur le contenu de la notice ou sur des conditions particulières d'utilisation de ce véhicule, nous vous invitons à nous contacter.

Conservez précieusement ce livret.



Les solutions de transport Haute Productivité ...

tél. : 03 21 79 43 00

fax. : 03 21 79 43 01

adresse internet : www.benalu.com

adresse postale : BENALU SAS - Rue Fresnel - 62800 LIEVIN - FRANCE

Illustrations et photos à titre indicatif, non contractuelles.

SOMMAIRE

Attelage	3
Dételage	5
Consignes essentielles de sécurité et d'utilisation	6
Ouverture de la porte arrière	14
Consignes de bennage	26
Consignes d'utilisation.....	29
Particularités des porteurs.....	37
Particularités des bennes céréalières	38
Véhicules palettisables.....	41
Porte conteneur basculant	42
Entretien	47
Notes	53

MAX : 170 BAR

Fig. 3-1

D036967 - 00

Equipement optionnel



Fig. 3-2

Effectuer les opérations d'attelage de la semi-remorque au tracteur ou de la remorque au porteur suivant les instructions indiquées dans la notice générale.

Sauf précision contraire figurant sur la plaque indicatrice de pression hydraulique (fig. 3-1), les équipements de nos bennes sont prévus pour fonctionner sous une pression maximum d'utilisation de 170 bar.

Certains dispositifs hydrauliques délivrent une pression supérieure ; dans ce cas, un limiteur de pression plombé (fig. 3-2) doit équiper le circuit pour délivrer un maximum de 170 bar au vérin.

ATTELAGE

Effectuer le branchement du circuit hydraulique du vérin en s'assurant :

- que les flexibles tracteur soient en parfait état,
- que le raccord est exempt de tout corps étranger qui pourrait provoquer une détérioration du système hydraulique,
- que le serrage du raccord du flexible d'alimentation est serré à fond et bloqué,
- que le niveau d'huile dans le réservoir est suffisant pour permettre la montée du vérin,
- que l'huile ne contient ni eau ni impureté pouvant occasionner la détérioration des joints ou des rayures sur les tubes de vérin.

En présence d'un limiteur de pression fixé sur le vérin, brancher :

- le flexible "Alimentation" (fig. 4-1),
- puis, impérativement, le flexible "Retour d'huile de surpression" (fig. 4-2).



Fig. 4-1

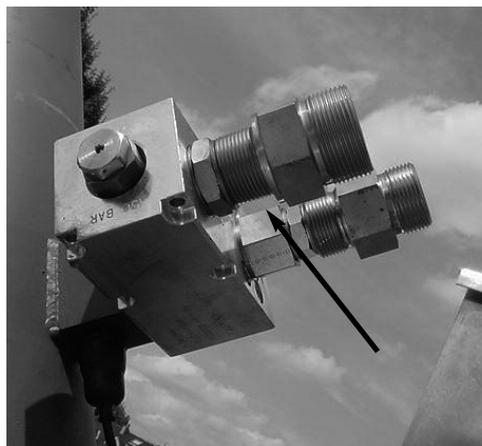


Fig. 4-2

Le dételage d'une semi-remorque ou d'une remorque benne s'effectue conformément aux instructions indiquées dans la notice générale.

Le désaccouplement du circuit hydraulique ne pourra s'effectuer que :

- benne reposant sur le châssis,
- pompe débrayée pour que le circuit hydraulique soit hors pression.



Dans la position véhicule dételé, il est strictement interdit d'effectuer la manoeuvre de bennage en charge.

CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

GENERALITES

Les manoeuvres de bennage sont de la responsabilité de l'opérateur qui, étant un professionnel averti, doit respecter les règles de sécurité dont nous rappelons, ci-après, les consignes essentielles :



IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE SE PLACER SOUS UNE CAISSE DE BENNE LEVEE, VIDE OU EN CHARGE, OU DANS SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT.

Préalablement à toute intervention de maintenance à vide, il est **IMPERATIF** d'installer une béquille de sécurité.

- ⇒ Il faut faire en sorte d'éviter de benner par vents de tempête, ce qui pourrait mettre en cause la stabilité de l'ensemble articulé.
- ⇒ Tous les éléments d'articulation et du train roulant doivent être en bon état de fonctionnement.
- ⇒ Les pneumatiques doivent être gonflés à la pression d'utilisation recommandée par le manufacturier.
- ⇒ **Il ne faut jamais quitter les lieux de bennage avant l'abaissement complet de la caisse de benne.**

Un extrait des consignes de cette notice est rappelé sur la plaque ou l'autocollant fixé sur la face avant de la caisse de benne (page 7).



CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

RAPPEL DES CONSIGNES ESSENTIELLES DE BENNAGE

1. LA CHARGE DOIT ETRE UNIFORMEMENT REPARTIE

2. AVANT BENNAGE

Le tracteur ainsi que ses roues avant doivent être en ligne droite par rapport à la semi remorque sur un sol plan, horizontal, stable et dur
Quand le véhicule est équipé de béquilles arrière de stabilité, leur utilisation est OBLIGATOIRE

3. PENDANT LE BENNAGE

Veiller à ce qu'aucune présence humaine ne se trouve dans l'environnement immédiat du véhicule.
L'opérateur doit rester aux commandes pour contrôler le bon déroulement de l'opération.
Il est interdit de donner des à-coups par le vérin ou de provoquer tout mouvement du véhicule.
Si le produit ne s'écoule pas, arrêter immédiatement le bennage et faire redescendre lentement et SANS A-COUPS, la caisse de benne ou la citerne.

4. APRES BENNAGE

Ne pas quitter le lieu de bennage avant abaissement complet de la caisse ou de la citerne.

D61106406

CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

Avertisseur sonore de mise en mouvement

Le soulèvement de la caisse de benne est signalé par un avertisseur sonore.

La mise en pression du vérin permet le contact d'un pressostat qui alimente l'avertisseur. celui-ci ne s'arrêtera de fonctionner que lorsque la caisse sera posée sur le châssis.

S'assurer que la décompression du circuit hydraulique est suffisante pour éviter la mise en marche intempestive du système (pressostat taré à 3 bars). Pour ce faire, conserver la commande en position descente quelques secondes après que la caisse soit posée sur le châssis.

Le pressostat doit être alimenté électriquement par un courant 24V délivré sur la borne 4 de la prise 24 S.



Fig. 8-1



CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

CHARGEMENT

La diversité des matériaux transportés présente, au bennage, des possibilités pouvant être influencées par des conditions climatiques variables (risque de gel, mouille partielle du produit).

Ces circonstances peuvent provoquer un déséquilibre lors du bennage (phénomène de collage) qui risque d'être la cause d'un renversement.

Il est impératif de consulter le chargeur pour qu'il définisse le produit à interposer entre la caisse de benne et le chargement pour favoriser son écoulement afin de permettre un bennage sans risque.

Il peut s'avérer nécessaire d'interposer également un produit entre le fond et le chargement pour des raisons d'agressivité du produit transporté.

La charge doit toujours être uniformément répartie dans le sens longitudinal (fig. 10-1) et dans le sens transversal (fig. 10-2) dans la limite de la charge utile autorisée, et non concentrée vers l'avant ou l'arrière (fig. 10-3) ou d'un même coté (fig. 10-4).

Si le chargement n'est pas homogène, les charges les plus lourdes doivent se trouver au fond de la caisse et non dans le haut.

Les charges en appui sur les portes ne doivent pas être trop importantes.

Le chargement ne doit pas dépasser les bords des rives.

Le respect de ces consignes élémentaires améliorera les conditions de circulation et de déchargement.

CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

OUI

OUI

Fig. 10-1

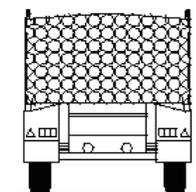
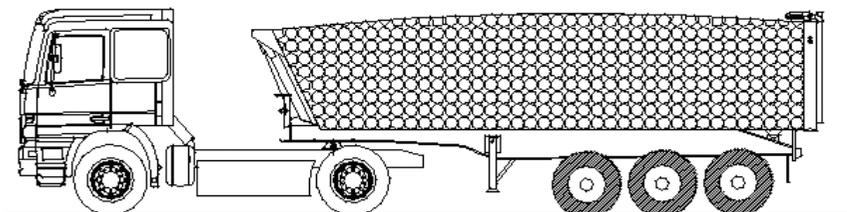


Fig. 10-2

NON

NON

Fig. 10-3

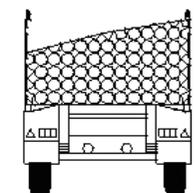
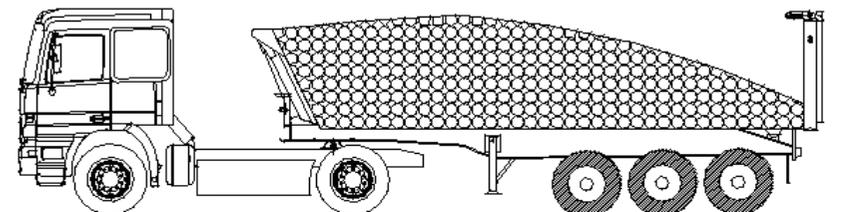


Fig. 10-4

DANGER

DANGER



CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

CHARGEMENT (suite)

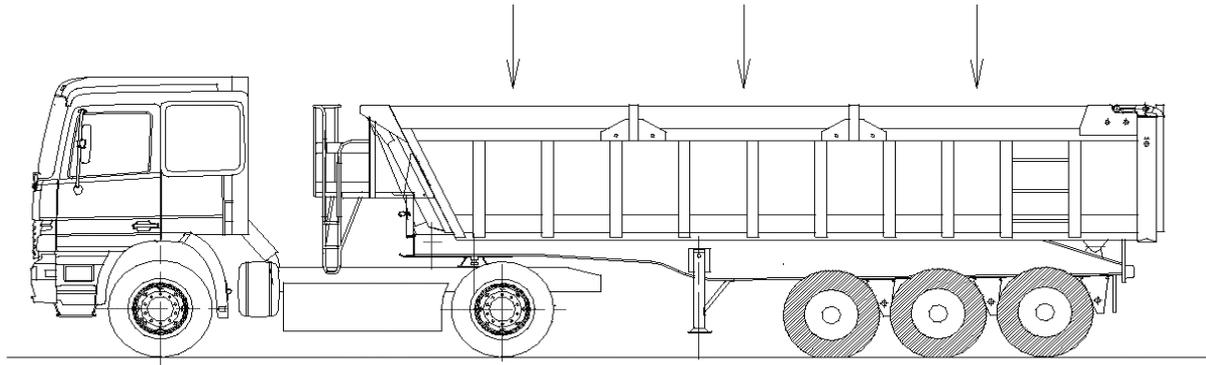


Fig. 11-1

Certaines bennes sont prédisposées à la fixation de rehausses permettant d'augmenter le volume utile initial, dans les limites de la charge utile, suivant la densité des matériaux à transporter (fig. 11-1).

Le transport de certains produits nécessite la mise en place d'un filet de protection ou d'une bâche ; dans ce cas, vérifier, avant de partir, leur bon arrimage par l'intermédiaire des sangles élastiques, pontets d'arrimage, barres ou chaînes d'écartement, arceaux qui doivent être en bon état.

Dans tous les cas, la mise en place d'une bâche diminuera la consommation du tracteur.

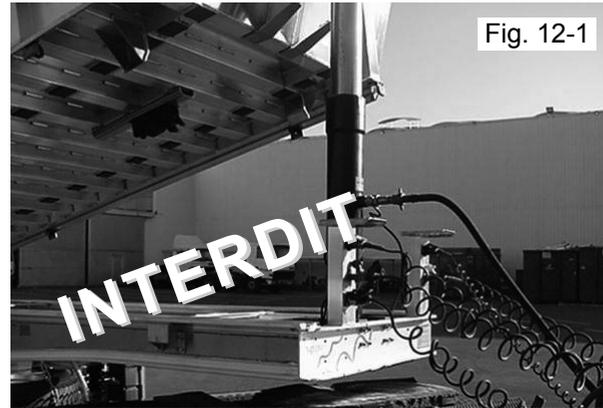


CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

CONSIGNES AVANT BENNAGE

Tout bennage doit **IMPERATIVEMENT** s'effectuer :

1. Semi-remorque attelée et non dételée comme indiqué fig. 12-1.
2. Sur un sol plan et horizontal, stable et dur contrairement à la fig. 12-2.
3. Tous les pneumatiques de l'ensemble doivent porter intégralement sur le sol contrairement à la fig. 12-3.





CONSIGNES ESSENTIELLES DE SECURITE ET D'UTILISATION

Fig. 13-1



Fig. 13-2



CONSIGNES AVANT BENNAGE (suite)

4. Le tracteur ainsi que les roues directrices doivent être en ligne par rapport à l'axe longitudinal de la semi-remorque (fig. 13-1) ; aucun bennage ne doit s'effectuer alors que le tracteur n'est pas en ligne (fig. 13-2).
5. Aucune infrastructure ne doit gêner le bennage (à vérifier).
6. Tous travaux exécutés sous des lignes électriques présentent des dangers de mort - ils sont assujettis à autorisation et contrôle par l'Organisme Officiel.
7. Tous travaux exécutés sous des caténaires de chemin de fer présentent également des dangers de mort - ils sont assujettis à une autorisation par les chemins de fer.
8. L'ensemble articulé doit être freiné.
9. Les mains d'accouplement hydrauliques doivent être vissées à fond.
10. Quand le véhicule en est équipé, l'utilisation des béquilles arrière de stabilité est **OBLIGATOIRE**.



OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE



Lors du déverrouillage des portes et avant leur ouverture, prendre soin de se tenir hors de portée de chutes éventuelles de matériaux. Prendre garde à l'ouverture brutale des organes de manoeuvre, particulièrement du bras de crémonne (fig. 14-1) ou des portes qui peuvent être provoqués par la poussée de matériaux.



Fig. 14-1

Ouverture manuelle de la porte arrière à 2 vantaux

- déverrouiller les portes et les ouvrir (fig. 14-2),
- rabattre les portes et les accrocher contre les parois latérales de la caisse de benne avant de commencer le bennage (fig. 14-3 & 14-4).

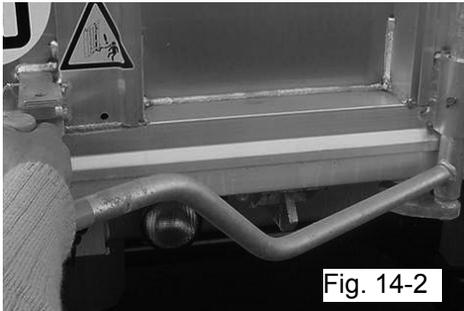


Fig. 14-2

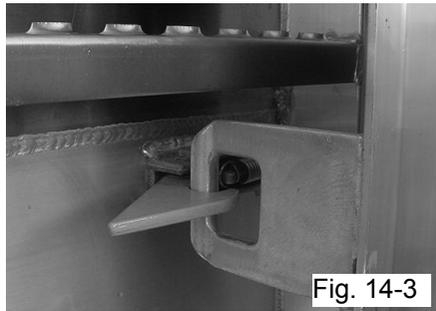


Fig. 14-3



Fig. 14-4

Lors de la fermeture de la porte, s'assurer que le mécanisme est bien verrouillé. Ne pas oublier de remettre la goupille de sécurité (Fig. 14-5) ou tout autre dispositif de sécurité (broche de blocage, etc.).

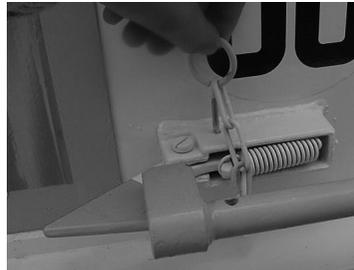


Fig. 14-5

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

PORTILLON

Lorsque la porte arrière est équipée d'un ou de deux portillons, ceux-ci doivent être ouverts de façon à évacuer partiellement, avant l'ouverture des portes, les matériaux en appui contre celles-ci (produit à écoulement fluide). Prendre toutes les mesures de sécurité pour se tenir à l'écart de la chute du produit (fig. 15-1).

Pour un déchargement total par portillons arrière, il faut ouvrir ceux-ci symétriquement pour le bon écoulement du produit (fig. 15-2).

Le déchargement total par un seul portillon **EST INTERDIT** sous risque de renversement.

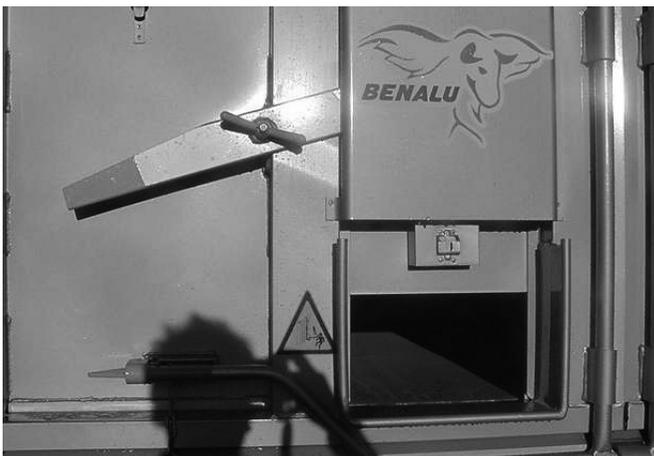


Fig. 15-1



Fig. 15-2

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

Fonction oscillante de la porte universelle

Le déverrouillage du cadre de porte s'effectue par l'intermédiaire de crochets dont l'ouverture est commandée mécaniquement ou pneumatiquement par la levée de caisse de benne (fig. 16-1).

L'ouverture doit se produire lorsque le vérin a atteint 1,5 Expansion MAXI (fig. 16-2 & 16-3).

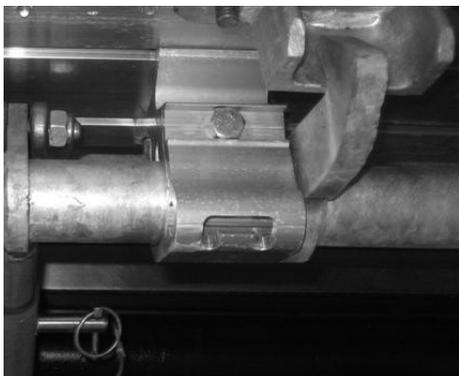


Fig. 16-1

En cas de non ouverture du cadre arrière :

- interrompre immédiatement le bennage sans à-coups,
- abaisser la caisse de benne,
- faire effectuer le réglage d'ouverture des crochets arrières.



Fig. 16-2



Fig. 16-3

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

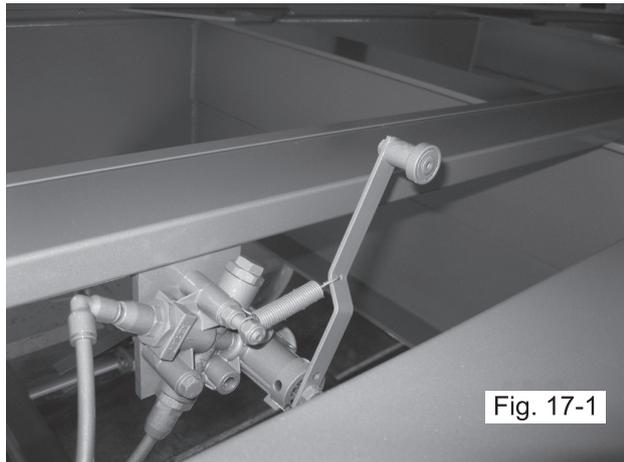


Fig. 17-1

Fonction oscillante à ouverture des crochets pneumatiques

Le déverrouillage du vantail de porte s'effectue par l'intermédiaire de crochets dont l'ouverture est commandée pneumatiquement par la levée de caisse de benne.

Un distributeur commandé par un levier venant en contact avec le fond de caisse alimente un actionneur pneumatique dès le début de bennage (fig. 17-1).

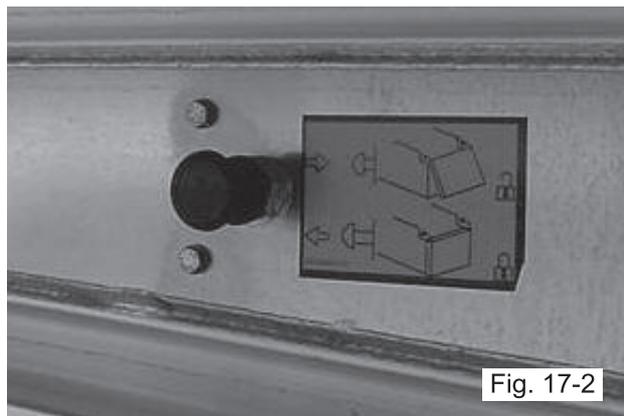


Fig. 17-2

Un robinet d'isolement permet de neutraliser l'ouverture des crochets par exemple lors de l'utilisation du portillon.

Un autocollant rappelle le fonctionnement du robinet (fig.17-2).

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

Utilisation Porte 2 vantaux sur cadre oscillant

Mettre en position déverrouillée l'axe d'arrêt des crochets de porte (A), fig. 18-1 et fig. 18-2.



Prendre garde à l'ouverture brutale des organes de manoeuvre et particulièrement aux bras de crémone.

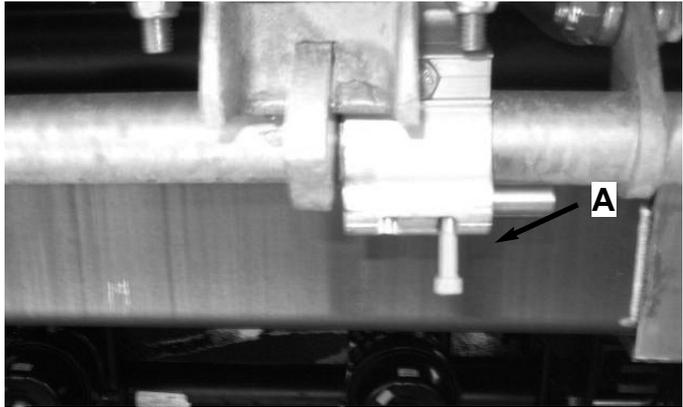


Fig. 18-1 : porte à ouverture pneumatique

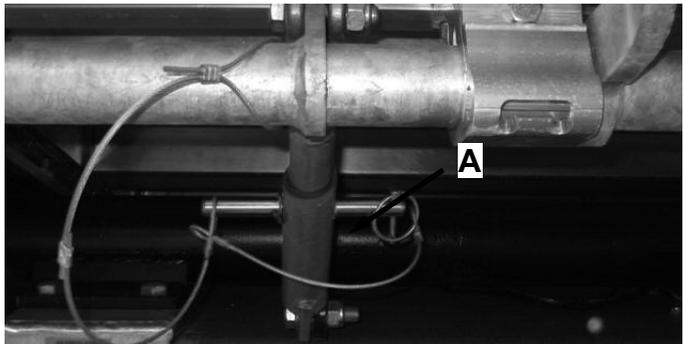


Fig. 18-2 : porte à ouverture mécanique

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

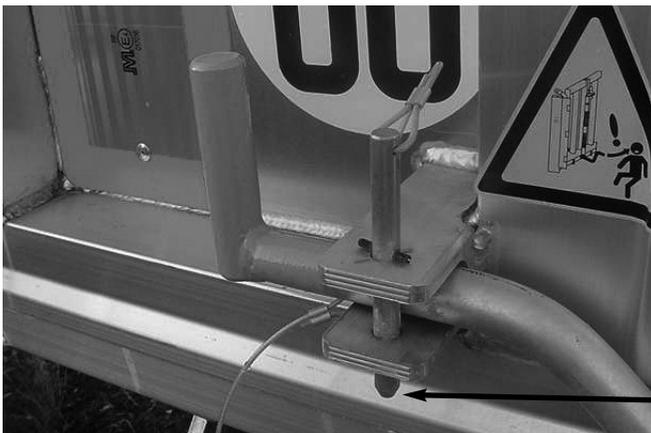


Fig. 19-1

Lors de la fermeture des vantaux de porte

- S'assurer que le mécanisme est verrouillé.
- Ne pas oublier de remettre la goupille (B) de sécurité (fig. 19-1).

B



En circulation, les axes d'arrêt de crochet de porte (A) doivent toujours être en place pour en interdire l'ouverture.

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

Fig. 20-1 : ouverture mécanique sécurisée par la goupille (C)

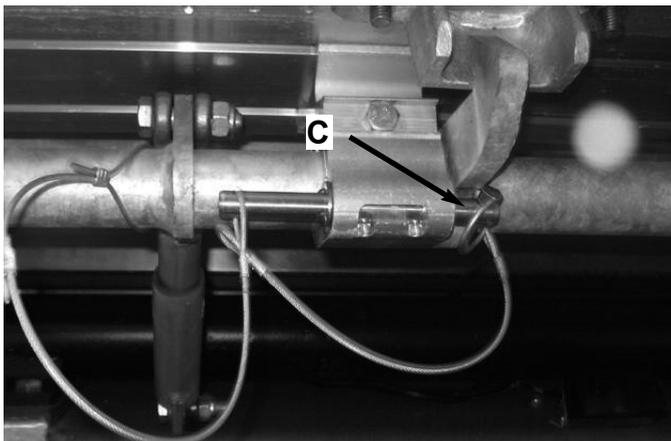
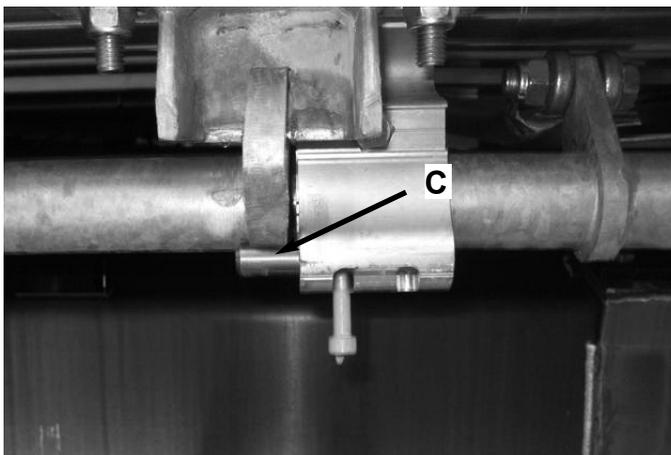


Fig. 20-2 : ouverture pneumatique sécurisée par la goupille (C)



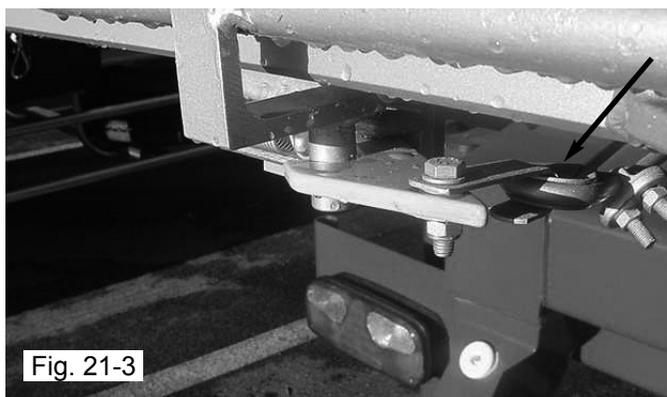
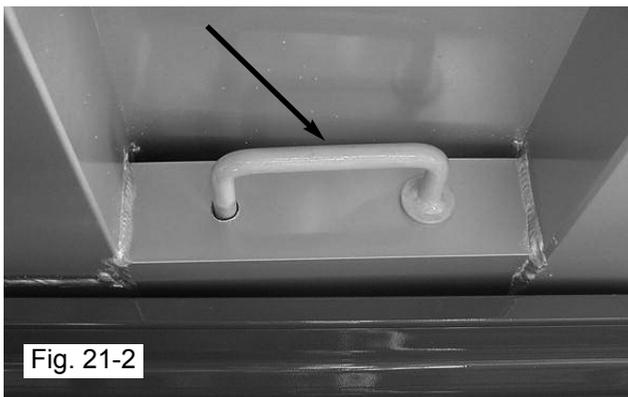
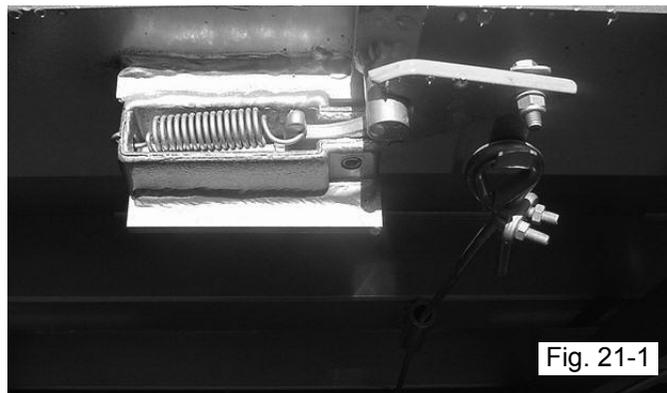
OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

Utilisation du déverrouillage latéral

Ce dispositif placé latéralement permet à l'utilisateur de se placer dans une zone de sécurité pour déverrouiller la fonction 2 vantaux de la porte (fig. 21-1).

Fonctionnement

- Libérer les bras de crémones (voir ouverture de la porte en fonction 2 vantaux uniquement).
- Tirer sur la manette positionnée (fig. 21-2).

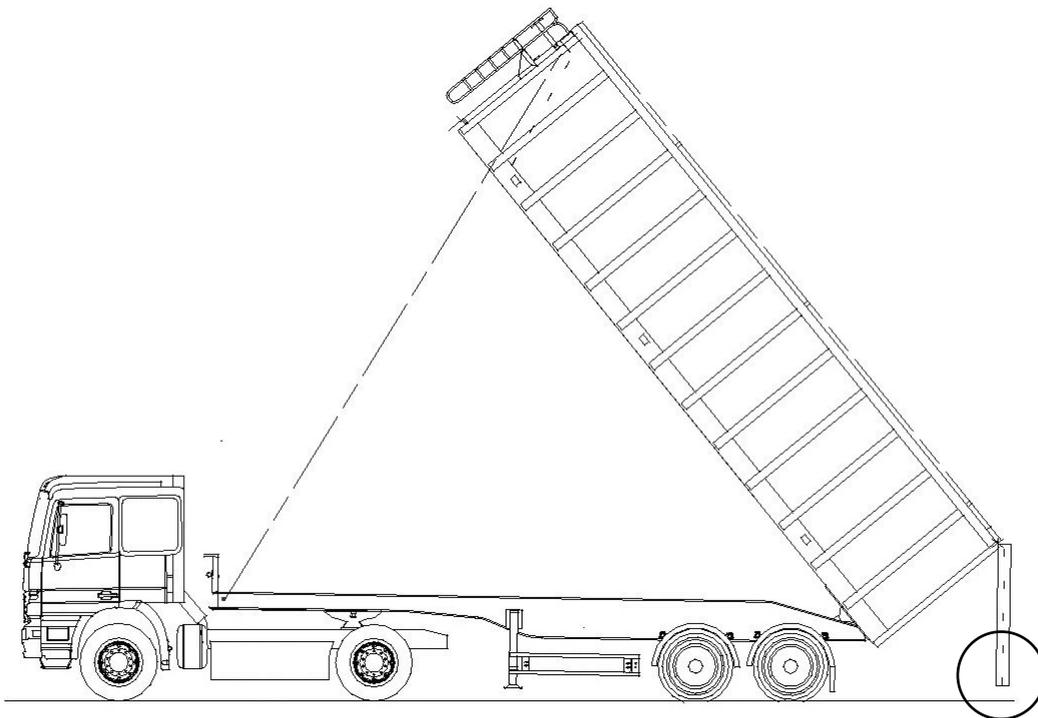


En cas de bennage en fonction oscillante, il est **IMPERATIF** de désaccoupler le câble, (fig. 21-3).

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE



Dans le cas d'un véhicule de grande hauteur avec porte oscillante ou universelle, nous attirons votre attention sur le fait que la garde au sol est **nulle, voire négative**, en position bennage maxi, pouvant provoquer une interférence au sol et un déséquilibre.



Utilisation **uniquement** en fosse, ou dans un lieu aménagé à cet effet

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

ATTENTION DANGER

**SIMPLE ou DOUBLE
EFFET**

**Avant et pendant chaque manoeuvre,
toute présence humaine
est **INTERDITE**
dans le champ du hayon hydraulique.**

OUVERTURE DE LA PORTE ARRIERE

Hayon AR hydraulique SIMPLE EFFET

Le tracteur ne nécessite pas d'installation hydraulique particulière. Une valve de séquence donne priorité à l'ouverture de porte avant le bennage.

Dans le cas d'utilisation en portillon, une vanne d'arrêt à bille permet la condamnation de la porte (fig. 24-1 & 24-2).

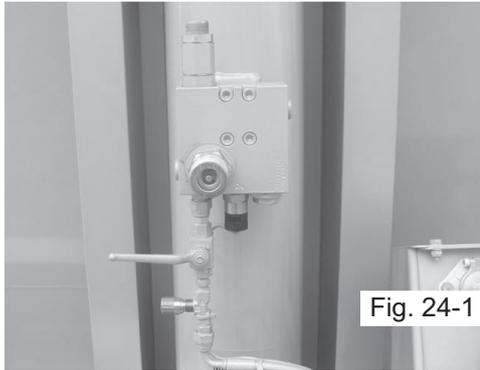


Fig. 24-1

DANGER
Voir préconisation
page 21

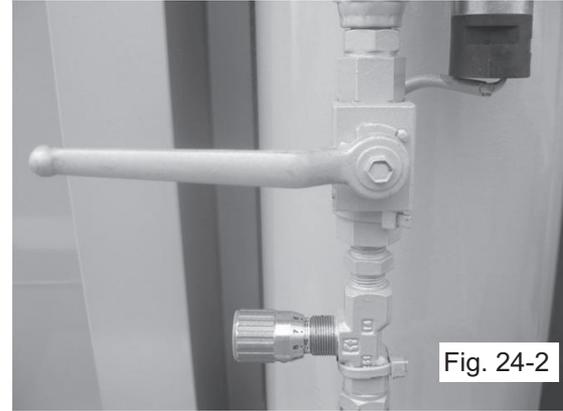


Fig. 24-2

Lors de la mise en service du véhicule, ou lors de changement de tracteur, s'assurer que la séquence est toujours respectée.

Un réglage de la valve de séquence peut-être nécessaire ; dans ce cas, consulter nos services techniques (fig. 24-3).

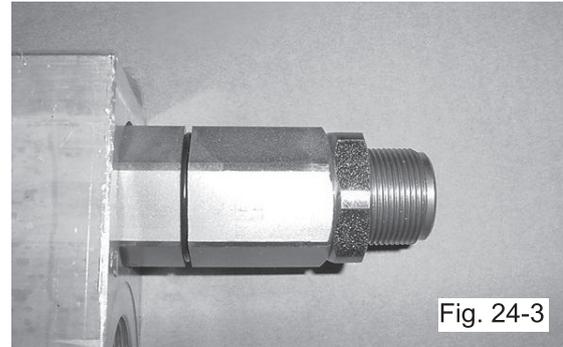


Fig. 24-3



Hayon AR hydraulique DOUBLE EFFET

Le tracteur nécessite une distribution hydraulique DOUBLE EFFET dédié à la porte.

Avant toute opération de bennage, s'assurer que le hayon est levé.

CONSIGNES DE BENNAGE

L'opérateur doit rester aux commandes, dans la cabine pour contrôler le bon déroulement du cycle de bennage et l'adapter à toute circonstance telles que :

- Vitesse de levée du vérin
- Evacuation normale du produit
- Stabilité du véhicule

Il doit veiller à ce qu'aucune présence humaine ne se trouve dans l'environnement immédiat de la benne lors du bennage.

Le bon déchargement d'un produit est fonction de son aptitude à s'écouler. A ce titre la diversité des produits transportés doit conduire l'opérateur à apprécier les possibilités de déchargement sans risque de renversement, en s'assurant notamment du meilleur écoulement possible des matériaux lors du bennage.

BENNAGE : Montée de la caisse de benne (exemple d'un équipement tracteur)

- Mettre le moteur au ralenti et la boîte de vitesse au point mort. Avant toute manoeuvre, vérifier que la pression d'air est au minimum égale à 6 bar.
- Débrayer le moteur et attendre 3 à 4 secondes puis enclencher la prise de mouvement ; le voyant lumineux doit s'allumer.
- Déplacer la manette de commande de la position neutre (fig. 26-1) à la position montée (fig. 26-2).

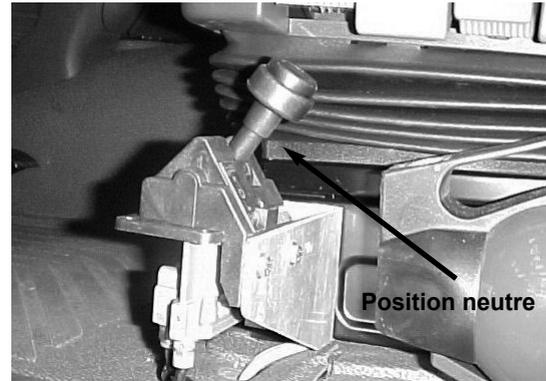


Fig. 26-1

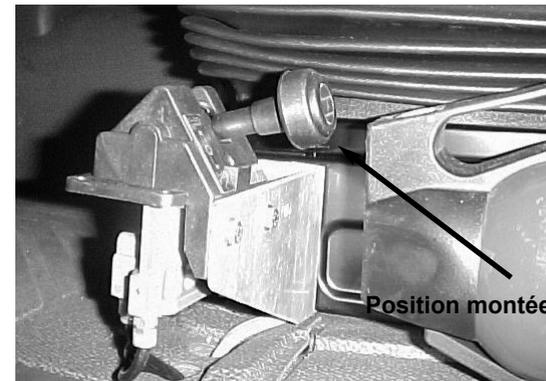


Fig. 26-2



CONSIGNES DE BENNAGE

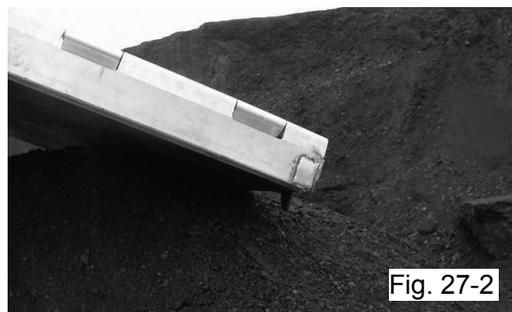
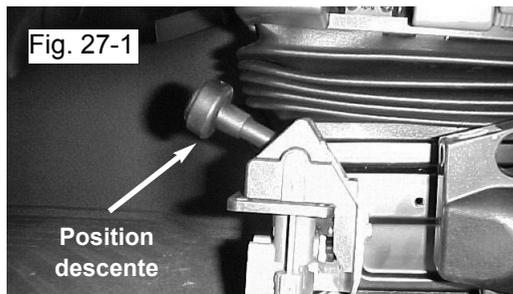


Fig. 27-3

- Embrayer et accélérer régulièrement et progressivement le moteur du tracteur (ou porteur) pour atteindre un régime voisin de 1000 tr/mn.
Le levage de la caisse doit être régulier et sans à-coups.
- Surveiller la montée de caisse ; si le produit ne s'écoule pas et que le vérin est en sortie mi-course (matériaux collés sur le fond et les parois de la caisse), arrêter immédiatement le bennage en agissant sur la manette de commande (fig. 27-1).
- Faire redescendre lentement et sans à-coups la caisse puis la vider par tout autre moyen.

Quelle que soit la hauteur de levage, il est INTERDIT

- . de donner des à-coups par l'intermédiaire du vérin en manipulant le distributeur hydraulique,
- . d'essayer, par déplacement alternatif d'avant en arrière, de décoller le chargement. Ces manoeuvres peuvent détériorer le système hydraulique et/ou provoquer le renversement de la benne.
- S'assurer que le hayon arrière ne vient pas en butée (fig. 27-2 & 27-3) avec le tas de matériaux déversé ou tout autre obstacle afin d'éviter une instabilité qui pourrait provoquer le renversement du véhicule ou la dégradation du cadre arrière et de ses articulations.



CONSIGNES DE BENNAGE

Véhicule sans béquille de stabilisation arrière uniquement

Seul un déplacement lent et limité à quelques dizaines de centimètres est autorisé et pourra dégager le hayon de la caisse de benne.

En fin de course, stopper la montée : distributeur position neutre (fig. 26-1) ; le vérin s'arrête automatiquement.

Descente de la caisse de benne

Placer la poignée de commande du distributeur hydraulique en position descente (fig. 27-1). Le vérin et le réservoir étant en communication, la caisse descendra sous l'effet de son propre poids. De plus, cette opération désaccouple la prise de mouvement et le voyant lumineux s'éteint. Dans le cas contraire, désaccoupler la prise de mouvement.

Important

Quand la caisse de benne repose sur les longerons du châssis, attendre quelques secondes pour décompresser le circuit hydraulique puis ramener la poignée de commande en position neutre (fig. 26-1). ceci interdira tout levage intempestif de la benne en circulation ainsi que l'introduction d'air et la détérioration des joints.

NE JAMAIS QUITTER LES COMMANDES DE BENNAGE AVANT L'ABAISSEMENT DE LA CAISSE DE BENNE

Portes arrière : fermer les portes (fig. 28-1)

Porte universelle et hayon à ouverture automatique

Reverrouiller le cadre non décroché.

Hayon hydraulique

refermer le hayon en mettant la manette des commandes sur la position fermeture.

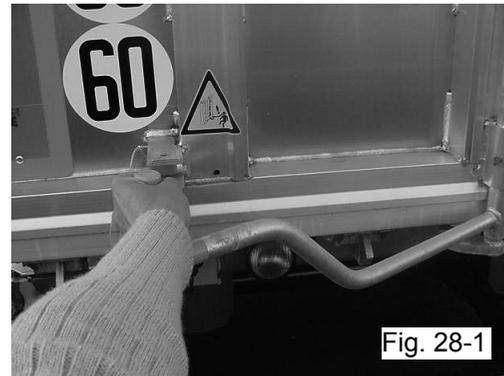


Fig. 28-1



CONSIGNES D'UTILISATION

Les véhicules sont équipés d'un dispositif anti-encastrement arrière réglementaire.

Ce dispositif peut être fixe, repliable ou pneumatique dans le cas d'utilisation sur rebords de fosse, finisher, murets, etc.



Conformément à la Directive CE, en circulation, le dispositif anti-encastrement arrière doit **IMPERATIVEMENT** être déplié et verrouillé mécaniquement (fig. 29-1).

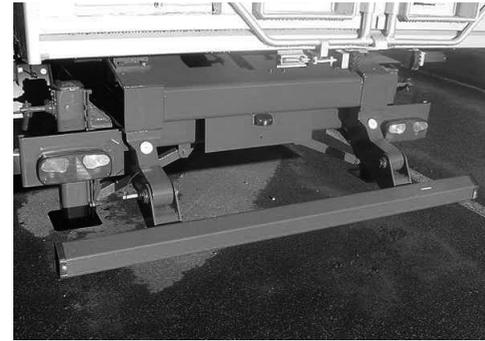
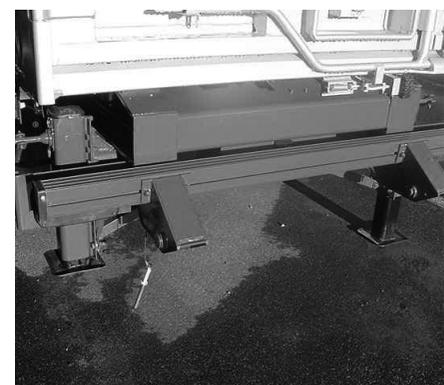
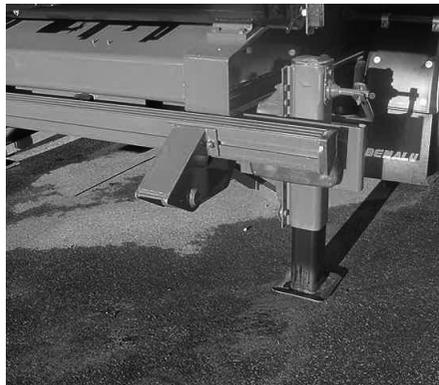


Fig. 29-1

Véhicule avec béquille de stabilisation arrière

Les véhicules longs sont équipés de béquilles de stabilisation arrière. Celles-ci doivent **IMPERATIVEMENT** être dépliées en contact avec le sol ferme avant bennage (figures ci-dessous).

Voir notice d'entretien et d'utilisation des béquilles.



CONSIGNES D'UTILISATION

Chaîne ou sangles anti-écartement

Du fait de la hauteur importante des caisses grand volume, il est **impératif**, *lorsque la caisse est chargée*, de laisser en position les chaînes ou sangles intérieures anti-écartement afin d'éviter le cintrage - des rives et des faces latérales - provoqué par la poussée du produit (fig. 30-1).

Bâchage à enroulement latéral

Afin d'éviter la détérioration des arceaux au chargement, il est recommandé de les placer en position latérale.

Avant bennage, il est **impératif** de débâcher totalement ou partiellement afin d'éviter une dépression dans la caisse qui pourrait provoquer une déformation du faîtage et même des parois latérales dans le cas de produits à écoulement difficile.

Il est interdit de circuler avec la bâche enroulée latéralement ou avec les arrêteurs en place, fig. 30-2 (Hors Code de la Route).

Lors du chargement, il est recommandé d'utiliser les arrêteurs déportés avec le rouleau de bâche en dehors de la caisse, le produit pouvant endommager la bâche (exemple : la ferraille).

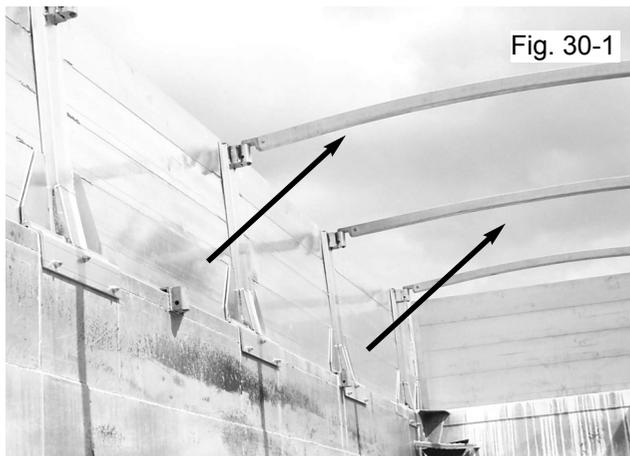


Fig. 30-1



Fig. 30-2



CONSIGNES D'UTILISATION

Bâchage (suite)

Lors de la manoeuvre du bâchage, utiliser **dans tous les cas** les éléments prévus à cet effet (fig. 31-1).

- Passerelle
- Manivelle de débâchage
- Perche de débâchage

S'assurer, avant chaque départ, que la bâche est bien fixée par tous les accessoires prévus sur la face latérale, (fig. 31-2), la face avant, (fig. 31-3), et les portes, (fig. 31-4).



Fig. 31-1



Fig. 31-2



Fig. 31-3



Fig. 31-4



CONSIGNES D'UTILISATION

Bâchage (suite)

Détendre la latte de débâchage (selon version : tension par sangles ou sandows), fig. 32-1 rep. 1.

Enlever les fixations sur la face avant et sur la porte, fig. 32-1 rep. 2 & 32-2.

Tourner la manivelle (fig. 32-3) pour enrouler la bâche autour de la latte.

Pour rebâcher

Tourner la manivelle en sens inverse pour réenrouler la bâche sur la caisse.

En partie latérale, tendre la bâche avec les sangles ou les sandows puis la fixer en partie avant et arrière.

Ranger la manivelle dans son support.



Fig. 32-1



Fig. 32-3



Fig. 32-2

Bâchage Easy Tarp®

Le bâchage Easy Tarp® est un dispositif de bâchage / débâchage à enroulement latéral entraîné par un moto réducteur 24V (Fig. 33-1).

L'alimentation nécessite un raccordement via une rallonge aux batteries du tracteur en respectant la polarité du coffret de commande.

Veillez à protéger le circuit par un fusible de 30 Ampères.
En circulation la prise doit être déconnectée.



Fig. 33-1

La commande se fait par un coffret situé à l'avant gauche du véhicule (Fig. 33-2).

Le coffret comporte :

1. Le bouton de mise sous tension et arrêt d'urgence
2. Le bouton de commande bâchage / débâchage
3. La commande de réarmement de la sécurité thermique



Fig. 33-2

CONSIGNES D'UTILISATION



Fig. 34-1

Ne jamais circuler avec la bâche partiellement ouverte et veiller à chaque manoeuvre d'ouverture et de fermeture du bon serrage du rouleau de bâche (Fig. 34-1).



Fig. 34-2

2 sangles de tension en partie avant et arrière assurent l'étanchéité du dispositif (Fig. 34-2).



Fig. 34-3

Si le véhicule est équipé d'une porte avec traverse supérieure, celle-ci ne doit pas être ouverte si la bâche est en place (Fig. 34-3).

CONSIGNES D'UTILISATION

Fig. 35-1



Particularités des circuits de suspension pneumatique au bennage

Dégonflage de suspension via l'automate de l'EBS

Dès que la caisse est soulevée, que le pressostat de vérin est activé (A, fig. 35-1) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h

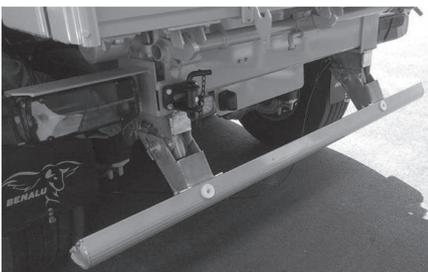
→ **la suspension se dégonfle.**

Fig. 35-2



Un commutateur situé sur le support de tête d'accouplement permet de neutraliser la fonction (ex : utilisation finisher, fig. 35-2).

Fig. 35-3



Si le véhicule est équipé d'un pare-chocs pneumatique, (fig. 35-3) ce dernier est automatisé d'office.

Dès le début du bennage, la suspension se dégonfle automatiquement et le pare-chocs se rétracte.

Dès que la caisse repose sur le châssis, ou si le véhicule roule à plus de 10 km/h, la suspension se regonfle automatiquement et le pare-chocs se déploie.

CONSIGNES D'UTILISATION

Variante de dégonflage de suspension pneumatique à commande mécanique

Un distributeur commandé par un levier venant en contact avec le fond de caisse vide la suspension dès le début du bennage (fig. 36-1).

Un robinet d'isolement (fig. 35-1) permet de neutraliser cette fonction dans le cas où le dégonflage est incompatible avec l'utilisation du véhicule.

Valve d'échappement rapide

Tous les véhicules sont équipés, en base, d'un système de valve d'échappement rapide du circuit de suspension air.

ce système a pour but, via 2 valves (fig. 36-2), d'accélérer la vidange des coussins d'air pendant le bennage.

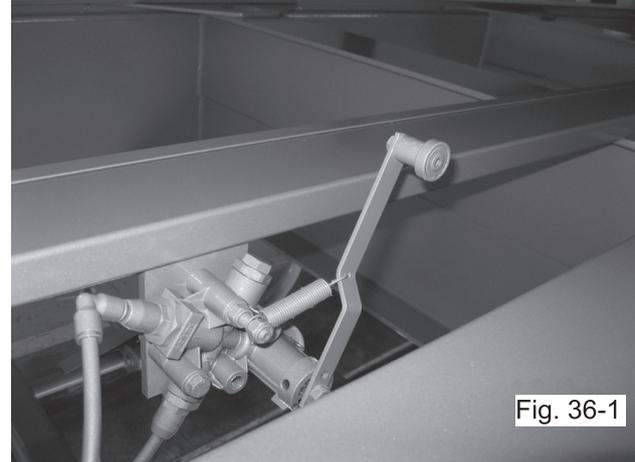


Fig. 36-1

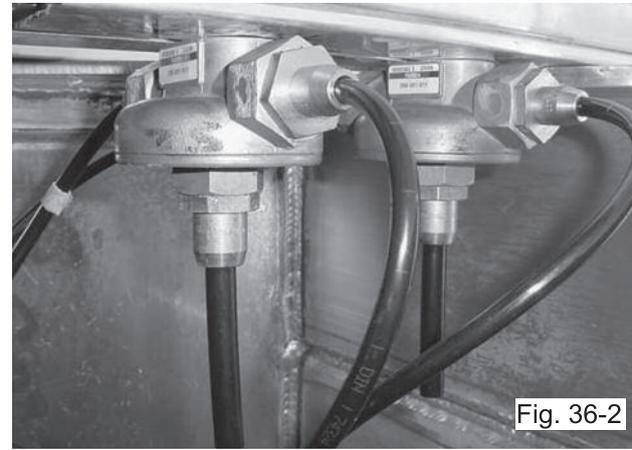


Fig. 36-2

PARTICULARITES DES PORTEURS

Fig. 37-1



Béquille de sécurité

Pour les porteurs, comme le prévoit la Directive "Machines", une béquille de sécurité doit être utilisée si le véhicule nécessite des opérations d'entretien "Benne levée / vide".

Dans ce cas, une béquille est fournie à cet effet et doit impérativement être intercalée entre le châssis et la caisse lors d'opérations de maintenance (fig. 37-1 & 37-2).

Fig. 37-2



PARTICULARITES DES BENNES CEREAALIERES

Groupe hydraulique a moteur électrique 24V

Il est impératif :

- de laisser tourner le moteur du tracteur lors du bennage en charge
- que la batterie soit d'une capacité suffisante et en bon état (pour un moteur de 3000 W nous recommandons une capacité de 150 Ah).

Brancher la prise électrique

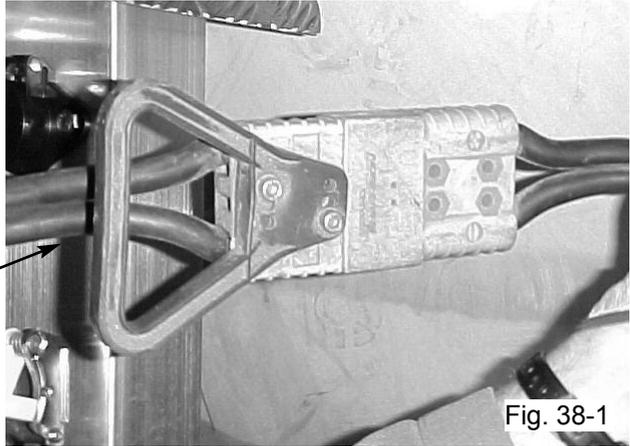


Fig. 38-1

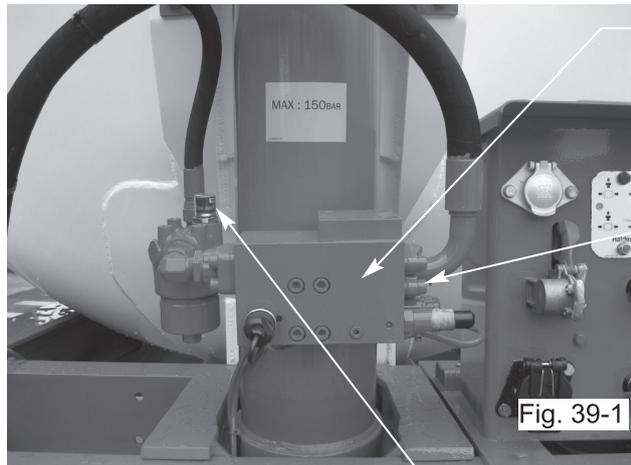


Fig. 38-2

Relais de puissance

Electropompe

PARTICULARITES DES BENNES CEREALIERES



Le DISTRIBUTEUR HYDRAULIQUE FIXE SUR LE VERIN assure les fonctions suivantes :

- intégration d'un clapet anti retour qui assure l'arrêt en descente de la caisse,
- protection du vérin grâce à un limiteur de pression taré à 150 bar,
- une commande manuelle permet la descente de caisse en cas de panne du système.

A l'entrée du distributeur, un filtre pression protège l'installation.

Si la cartouche filtrante est encrassée, un indicateur de colmatage visuel passe de la couleur verte à la couleur rouge.

PARTICULARITES DES BENNES CEREALIERES

Grâce à son câblage de longueur suffisante, la télécommande permet à l'utilisateur de se placer en dehors du périmètre immédiat de la caisse en cours de bennage.

Pour assurer un fonctionnement durable de l'installation, ne pas utiliser le groupe hydraulique en continu plus de 10 minutes.

En cas de surchauffe, une sécurité thermique interdit l'usage de l'électropompe tant que la température ne revient pas à une valeur normale.

DANS TOUS LES CAS

NE JAMAIS BLOQUER LES BOUTONS DE COMMANDES.

DURANT TOUT LE BENNAGE, GARDER EN PERMANENCE LA COMMANDE EN MAIN.

NE S'APPROCHER DU VEHICULE QUE LORSQUE LA CAISSE EST POSEE SUR LE CHASSIS.



Fig. 40-1

Fonction des boutons poussoir du boîtier (fig 40-1)

Bouton supérieur (A) : levée de caisse

Bouton inférieur (B) : descente de caisse

VEHICULES PALETTISABLES

Les véhicules palettisables peuvent être chargés au moyen d'un chariot élévateur dont le poids n'excède pas 5 tonnes par essieu, chariot + charge (fond standard 8 mm d'épaisseur).

Pour tout autre type de chargement, contacter le constructeur.

Tout dépassement du poids autorisé du chargement avec chariot élévateur, provoquera une déformation du fond de la benne et des traverses sous caisse.

PORTE CONTAINER BASCULANT

Le Châssis Porte Container Basculant PCB Multiliner Ultra est un véhicule bennable.

Ce châssis est prévu pour transport de container ou caisses mobiles prévues avec des zones de transfert de charge .Cette disposition évite l'introduction de contraintes non prises en compte dans la conception du châssis. Par exemple il est interdit de charger ou transporter avec ce châssis un container ou caisse mobile qui ne poserait que sur les 4 verrous et non pas sur le châssis.

Ce châssis ne peut benner que des **containers ou caisses mobiles autoportantes** dont le constructeur aura confirmé la possibilité de bennage en charge avec utilisation des verrous prévus a cet effet .

CHARGEMENT PAR POSE DE CONTAINER/CAISSE MOBILE sur CHASSIS

S'assurer que le châssis est en position la plus horizontale possible.

TRANSPORT

Avant de partir, vérifier

- que la suspension est à sa hauteur normale. Ne roulez jamais avec suspension dégonflée, ou insuffisamment gonflée,
- que les 4 verrous qui tiennent le container/caisse mobile sont correctement verrouillés et serrés,
- que le loquet de sécurité évitant le desserrage intempestif du verrou est bien mis en place.

BENNAGE

Outre les consignes de bennage vérifier avant de benner :

- que les 4 verrous sont correctement verrouillés et serrés,
- que les béquilles stabilisatrices arrières (si présentes) sont posées sur un sol plan stable et dur. Vérifier l'horizontalité grâce au niveau a bulles.

DECHARGEMENT DU CHASSIS PAR ENLEVEMENT DU CONTAINER/CAISSE MOBILE

Avant de laisser l'appareil de déchargement s'accrocher au container ou caisse mobile, s'assurer que les 4 verrous sont desserrés : la partie mobile du verrou doit être parfaitement libre et le verrou déverrouillé pour éviter que le container ou caisse mobile n'accroche lors du soulèvement.

PORTE CONTAINER BASCULANT

OPERATIONS RELATIVES AU CONTAINER/CAISSE MOBILE

Se référer à la notice d'utilisation du constructeur.

MAINTENANCE DU CHASSIS PORTE CONTAINER

Procéder au graissage périodique des parties mobiles tels que :

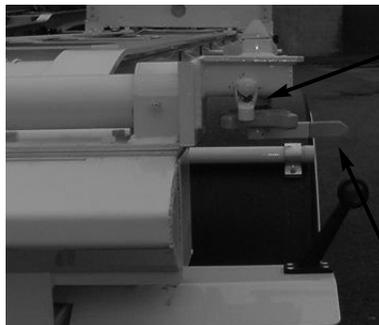
- paliers d'articulations (AV et AR),
- béquilles avant et stabilisatrices AR,
- verrous (Twist-lock)

SECURITE

En cas de choc reçu suite à un chargement brutal et ayant entraîné des déformations ou fissures, notamment au niveau des traverses support verrou avant ou arrière du châssis, contacter la succursale la plus proche pour diagnostic et réparation.

NE JAMAIS LEVER LE TABLIER SANS CONTAINER OU CAISSE !!!!!

POSITION DE TWIST LOCK ARRIERE



Loquet de sécurité empêchant le déverrouillage du TWIST LOCK

TWIST LOCK AR
OUVERT : Poignée sens longitudinal et indicateur visuel à l'extérieur du gabarit

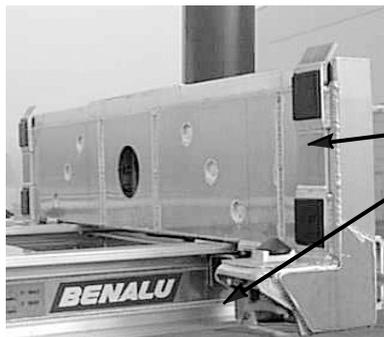


Le volant de serrage du TWIST LOCK en position fermé doit être serré à fond

TWIST LOCK AR
FERME : Poignée sens transversal et indicateur visuel à l'intérieur du gabarit

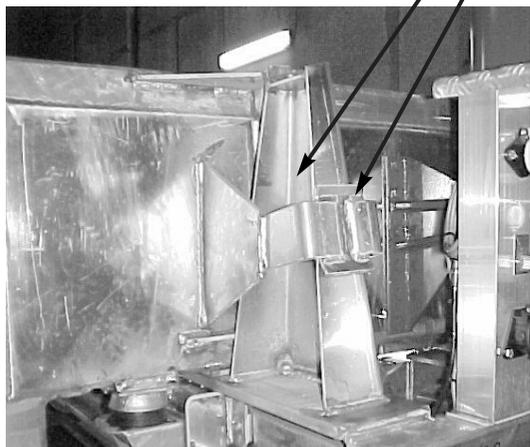
NOTA : pas de poignée sur TWIST LOCK AVANT !

PORTE CONTAINER BASCULANT



Tablier de basculement
équipé de 2 TWIST
LOCK

Veiller à graisser les
centres du tablier
avant et les paliers
de vérin.



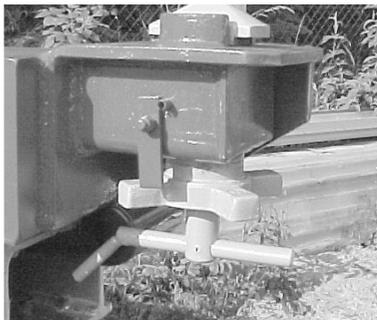
Equipements optionnels : voir la définition produit



Nettoyage graissage tous les 15 jours avec
graisse ne retenant pas d'eau.
Vérifier le fonctionnement du verrou.
Contrôler visuellement s'il y a d'éventuels
dommages d'exploitation.
Vérifier l'usure VIS+ECROU et remplacer si
nécessaire (VERROUS AVANT ET
ARRIERE).



PORTE CONTAINER BASCULANT- équipement optionnel



Le châssis peut être équipé d'un dispositif contribuant à la sécurité lors du basculement.

Un détecteur de proximité permet de vérifier que le twistlocks est orienté en position de serrage.

Tant que cette opération n'est pas réalisée le basculement n'est pas possible.

Le détecteur est logé dans un boîtier métallique.

Le raccordement se fait par un câble électrique protégé.



**POSITION
INCORRECTE ET
DANGEREUSE !**

**(L'ECROU NE SERRE
RIEN !)**



**POSITION
CORRECTE**

**L'ECROU DOIT ETRE
BIEN SERRE**

Toute tentative de neutralisation du détecteur empêchera l'opération de bennage !

La présence de la sécurité ne dispense pas de serrer l'écrou.



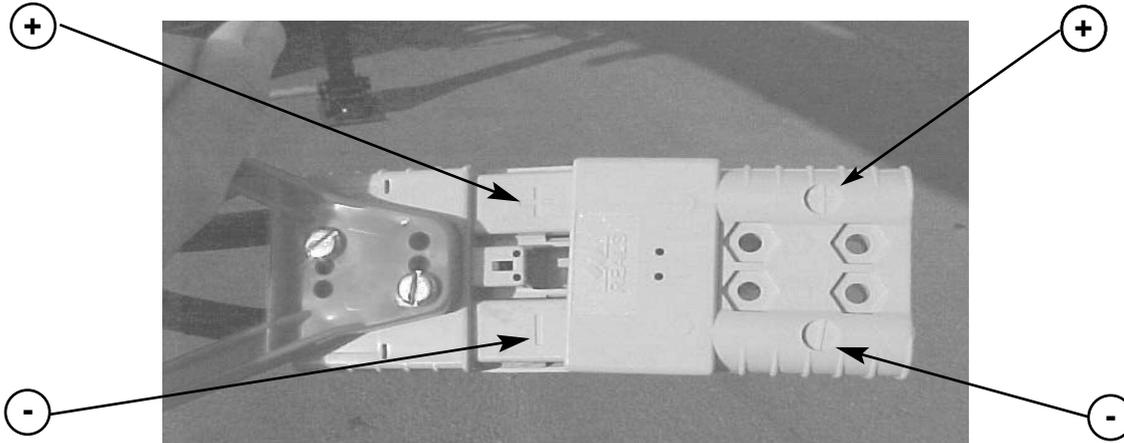
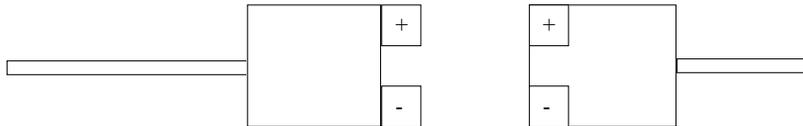
PORTE CONTAINER BASCULANT - BENALU MULTILINER Ultra

UTILISATION DU DISPOSITIF DE SECURITE

Instructions concernant l'électricité

Lorsque ce châssis est équipé du dispositif de sécurité sur les twistlocks arrière, il y a lieu de :

- Veiller au respect de la polarité de la prise du groupe électrique, faute de quoi le système de sécurité empêchera tout bennage.
- Respecter la bonne polarité lors d'un échange éventuel de la prise après la livraison du matériel.





Toute intervention sur l'installation hydraulique doit être réalisée en atelier spécialisé.

Ne modifier, en aucun cas, le réglage du limiteur de pression.

De façon générale, avant toute intervention, s'assurer que la caisse est posée sur le châssis et que le circuit est décomprimé.

APRES UTILISATION, IL EST IMPERATIF DE DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT DE REPRENDRE LA CIRCULATION

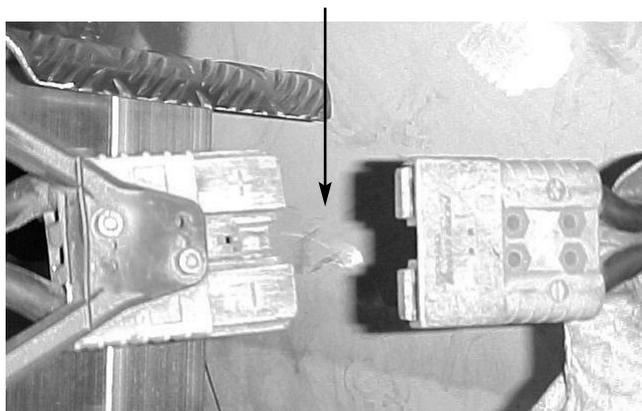


Fig. 47-1



ENTRETIEN

MISE EN GARDE

Toute intervention obligeant à travailler exceptionnellement sous une caisse de benne levée, doit être effectuée par un personnel qualifié.

Pour toute intervention située entre la châssis et la caisse de benne et par mesure de sécurité :

caisse en charge : **intervention interdite**

caisse à vide : **calage impératif entre le châssis et la caisse** à l'aide d'une chandelle suffisamment dimensionnée.

PERIODIQUEMENT

Vérifier et compléter, si nécessaire, le niveau d'huile du réservoir ; il est en effet admis qu'à chaque bennage, une certaine quantité d'huile se trouve perdue par suite des frottements qui existent entre le fût de chaque expansion et les joints d'étanchéité du vérin.

HUILES RECOMMANDEES

En règle générale, des huiles hydrauliques ISO 22 conviennent pour des températures comprises entre -18 °C et 32 °C.

ISO 10 par température régulièrement froide,

ISO 32 par température régulièrement élevée.

Utiliser toujours de l'huile propre pour refaire le niveau ou pour changer l'huile du réservoir.

Ne pas mélanger d'huiles de marque et de type différents.

REEMPLACER L'HUILE DU RESERVOIR TOUS LES 250 BENNAGES ENVIRON OU CHAQUE ANNEE

Faire vérifier régulièrement le serrage de la totalité de la boulonnerie du châssis et de la caisse de benne dès les 1000 premiers kilomètres et ensuite tous les 6 mois).

Couples de serrage	380 Nm	Palier axe d'articulation citerne
	260 Nm	Palier axe d'articulation benne
	180 Nm	Mains de suspension
	180 Nm	Palier inférieur de vérin
	380 Nm	Palier supérieur de vérin à oeil
	180 Nm	Palier supérieur de vérin à cloche
	380 Nm	Axe d'articulation
	70 Nm	Tôle d'attelage
	500 Nm	Ecrous de roue
	130 Nm	Pivot d'attelage sur cuvette

Faire graisser les axes d'articulation de caisse, les paliers inférieurs et supérieurs du vérin, les béquilles et le frein de parc avec la graisse catégorie 1 (fig. 50-1 à 50-5).

Huiler ou graisser les axes d'articulation des portes arrières et les charnières des fermetures.
Graisser plus particulièrement les points d'articulation sollicités lors du bennage.

Pour l'entretien du train roulant, se reporter au manuel d'entretien et d'utilisation de la marque (SMB, BPW, SAF, ROR, DAIMLER, etc.).

Pour l'entretien de tout autre système, se reporter à la notice remise lors de la livraison du véhicule.

La fréquence des opérations de lubrification est fonction de l'usage qui est fait du véhicule : kilométrage, nombre de bennage.

ENTRETIEN

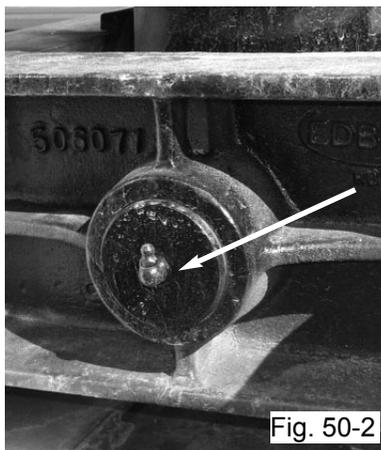
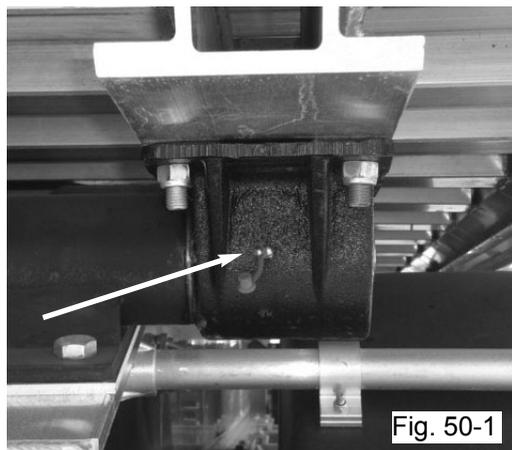
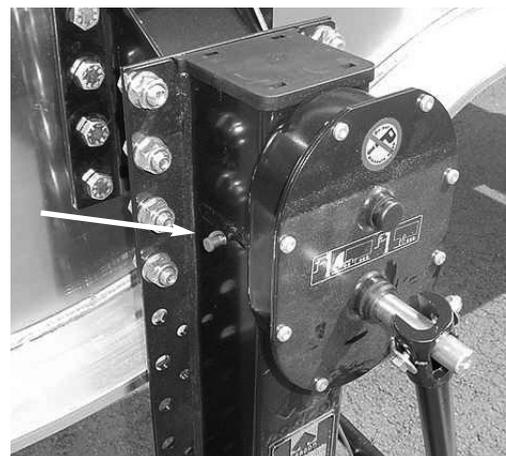


Fig. 50-4



Fig. 50-5





PERIODIQUEMENT

Vérifier le serrage de tous les raccords de flexibles.

En atelier

- Faire contrôler
 - . le tarage du limiteur de pression du tracteur ou de la semi-remorque (après chaque tarage, le limiteur doit être plombé),
 - . l'état d'usure des articulations du vérin et des paliers de caisse de benne,
 - . l'état d'usure des fonds de caisses.
- Faire vérifier l'état des guides et les faire remplacer si nécessaire (fig. 51-1 & 51-2).



Fig. 51-1

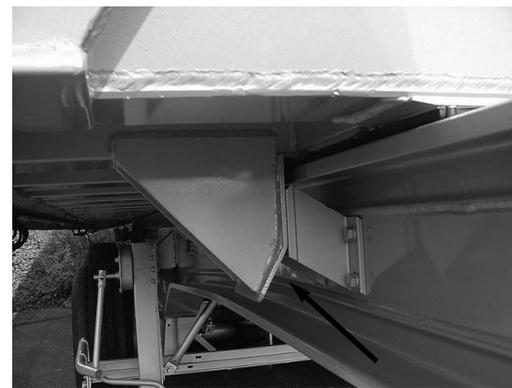


Fig. 51-2



ENTRETIEN

- Faire vérifier le bon réglage du dispositif de blocage de caisse (fig. 52-1 & 52-2) ; (équipement optionnel selon le type de véhicule).



Fig. 52-1

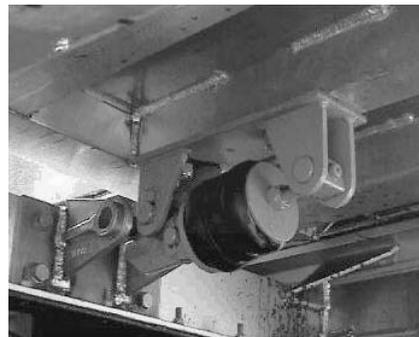
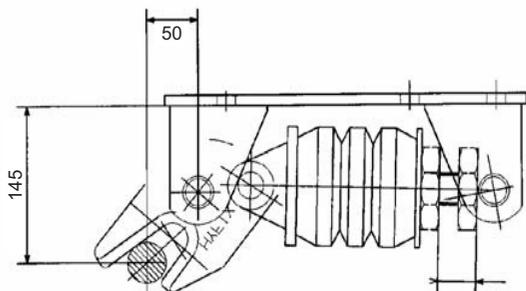


Fig. 52-2



Position du dispositif de blocage de caisse au moment où la barre de verrouillage touche le crochet. Distance 50 mm

Réglage de compression	Véhicule
40 mm	Multirunner - Astrorunner sidérale BULKLINER
51 mm	OPTILINER 106 et 114
62 mm	OPTILINER 124 et 133

- Faire nettoyer le réservoir hydraulique et remplacer l'huile au moins une fois par mois.
- Changer la cartouche du filtre et purger le circuit.



 **NOTES :**

 **NOTES :**



 **NOTES :**

 **NOTES :**